

LES FICHES



RÉUSSI



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

FACILITER L'ACCÈS **AU LOGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS**

ÉDUCATION ET ACCÈS AU LOGEMENT



LE DIAGNOSTIC





Le logement est le premier poste dans le budget d'un étudiant. Il représente 47 % de son budget au niveau national et 55% en Île-de-France. L'offre de logement CROUS ne répond qu'à 9% de la demande, tandis que la plupart des étudiants doivent se loger dans le parc locatif privé. Or selon l'Observatoire de la Vie Étudiante, 16% des étudiants logés dans le privé ont des difficultés à trouver un garant.



QUI EST CONCERNÉ?



Pour l'accessibilité à un logement étudiant, les places sont attribuées sur la base du dossier social étudiant (DSE) remis

Pour la caution locative, les étudiants de moins de 28 ans, les doctorants ou post-doctorants de nationalité étrangère ayant un obtenu un doctorat depuis moins de 6 ans, occupant un poste de chercheur non titulaire dans un laboratoire de recherche.



OUELLE MÉTHODE?



Une mission a été confiée au préfet Marc Prévost pour identifier le nombre de logements à livrer puis de suivre attentivement les opérations et de poursuivre les concertations.

Pour ce qui concerne les cautions locatives, le dispositif avait déjà été expérimenté depuis 2013 dans les régions les plus en tensions. Une initiative avait déjà fait des preuves quelques années plus tôt en Aquitaine et en Midi-Pyrénées.



DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR



Livraison des logements au 1er janvier 2018. Dispositif Caution locative étudiante (Clé) généralisé depuis la rentrée 2014.

QUELS OBJECTIFS?



- ▶ PERMETTRE À DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS DE SE LOGER À FAIBLE COÛT grâce à la construction de logements;
- **▶▶ PERMETTRE AUX ÉTUDIANTS QUI SE LOGENT** DANS LE PRIVÉ DE TROUVER UN GARANT quelle que soit leur situation familiale et leur environnement social.

ÉLÉMENTS CLÉS & RÉSULTATS ATTENDUS I

▶▶ LA MISE EN ŒUVRE DU «PLAN 40 000» qui prévoit la livraison de 42 916 places d'ici la fin de l'année 2017. 30 000 sont des logements CROUS, ce qui représente une augmentation de 25 % du parc actuel. Plusieurs métropoles ont été ciblées (Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nice, Toulouse, Paris et la région Ile-de-France).

▶ LA GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF CLÉ.

L'État se porte garant pour les étudiants qui ne peuvent pas fournir de caution locative. Tous les logements sont concernés, que l'étudiant loue seul, en couple ou en colocation. En contrepartie de l'engagement de caution solidaire, l'étudiant doit s'acquitter d'une cotisation mensuelle équivalent à 1,5 % du montant du loyer. Un fonds de garantie financé par l'État, la Caisse des dépôts, les régions et les cotisations des étudiants bénéficiaires a été mis en place.



POUR QUI?

POUR LA CAUTION LOCATIVE

LE CONSTAT



LE LOGEMENT EST LE PREMIER POSTE DANS LE BUDGET D'UN ÉTUDIANT



L'OFFRE DE LOGEMENT CROUS NE RÉPOND QU'À 9% DE LA DEMANDE



16% DES ÉTUDIANTS LOGÉS DANS LE PRIVÉ ONT DES DIFFICULTÉS À TROUVER UN GARANT



POUR L'OFFRE DE LOGEMENT CROUS

LES ÉTUDIANTS DE MOINS DE 28 ANS



LES PLACES SONT ATTRIBUÉES SUR LA BASE DU DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE) REMIS AU CROUS



OBJECTIFS



SE LOGER À FAIBLE COÛT **GRÂCE À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS**



TROUVER UN GARANT QUELLE QUE SOIT LEUR SITUATION FAMILIALE ET LEUR **ENVIRONNEMENT SOCIAL**



2018

LIVRAISON **DES LOGEMENTS**

LOCATIVE ÉTUDIANTE

(CLÉ) GÉNÉRALISÉ

COMMENT?

D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2017

SOIT 42916 **PLACES DU PARC ACTUEL** LA MISE EN ŒUVRE DU «PLAN 40000»

LA GÉNÉRALISATION DU **DISPOSITIF CLÉ**



- L'ÉTAT SE PORTE GARANT
- L'ÉTUDIANT DOIT S'ACQUITTER D'UNE **COTISATION MENSUELLE ÉQUIVALENT À 1,5% DU** MONTANT DU LOYER